



La mémoire de Pierre Chevenard honorée à Cosne

Le 9 mai 1977, le conseil d'administration du collège d'enseignement technique (CET) de Cosne décide de lui donner le nom de Pierre Chevenard et d'honorer ainsi la mémoire de ce grand ingénieur nivernais. Ce choix est approuvé par le conseil municipal le 12 octobre 1978 avant d'être entériné par arrêté préfectoral.



Pierre Chevenard naît en 1888 dans le Rhône, où son père est industriel en textile. Après des études à l'École des mines de Saint-Etienne, il obtient son diplôme d'ingénieur civil des mines en 1907 et débute aux Aciéries d'Imphy. Il termine sa carrière comme directeur scientifique de la société de Commentry-Fourchambault-Decazeville.

Ses remarquables travaux sur les aciers spéciaux lui valent notamment d'entrer à l'Académie des sciences en 1946 et d'être nommé membre du Conseil supérieur de la recherche scientifique en 1951.

Pierre Chevenard (1888-1960)

C'est au terme de près de 15 ans de démarches administratives et d'attentes déçues que s'est enfin ouvert le CET de Cosne, en septembre 1976.



Le CET à son ouverture (Régional de Cosne, 29 octobre 1976)

Au début des années 1960, les jeunes gens souhaitant suivre un enseignement technique sont obligés de se rendre à Fourchambault, à Gien ou à Varzy. Afin de pallier ce déficit de formation dans le bassin cosnois, les établissements Coupé-Hugot (1) organisent des cours professionnels préparant leurs apprentis aux différents CAP.

En janvier 1962, ils demandent à la commune de participer aux frais engagés par l'entreprise. Le conseil municipal, « *compte tenu des besoins de l'industrie en ouvriers qualifiés et des problèmes que pose la formation des jeunes* », émet alors le vœu que la ville de Cosne soit dotée d'un collège technique.

En décembre 1965, la municipalité décide de confier la maîtrise d'ouvrage du futur CET à l'Etat et de mettre à sa disposition un terrain d'une superficie de 21 600 m², situé à l'angle de la route de Saint-Laurent (2) et de la rue de la Montagne Jaune (3). Elle s'engage également à effectuer la mise en état de constructibilité du terrain et à financer la participation forfaitaire qui lui reviendra.

Le 29 octobre 1966, M Pompidou, alors Premier Ministre, est en visite à Cosne. Un mémoire lui est remis à cette occasion : « *un CET est une nécessité vitale pour notre ville devenue centre industriel, puisque l'ensemble de ses industries diverses occupent, ouvriers et cadres compris, environ 2200 personnes, classant notre cité au 4^{ème} rang dans le département.* »

Après enquête préalable, la construction d'un CET pour 576 élèves est enfin déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral le 20 avril 1971. La municipalité est autorisée à acquérir, soit à l'amiable, soit par expropriation, les terrains nécessaires, pour la plupart en friches, certains plantés de vignes.

Une convention relative à la construction de la 1^{ère} tranche du CET est signée le 21 juillet 1975 entre l'Etat et la commune. Elle concerne l'externat et la cantine. Les travaux sont réalisés par le Groupement Brochard et Gaudichet, sous la conduite de M Arnoult, architecte à Paris.



Construction de l'externat
(Régional de Cosne, 23 avril 1976) (4)

Dans son édition du 22 octobre 1976, le Régional de Cosne revient sur la situation difficile au CET, trois semaines après la première rentrée :

Les enseignants, le personnel de service du C.E.T., les Associations de Parents d'Elèves CORNEC et PEEP protestent contre les insuffisances et les lacunes avec lesquelles s'est effectuée l'ouverture du C.E.T.

En effet, si les locaux étaient prêts le 13 septembre, par contre ni l'installation, ni l'aménagement n'étaient faits.

Il a fallu toute la bonne volonté et le dévouement d'un personnel de service très réduit, des élèves et leurs professeurs pour déballer, transporter et mettre en place le mobilier qui était livré et emballait les locaux, aidés, il est vrai, une journée, par deux personnes mises à notre disposition par la municipalité avec un véhicule.

Il y a donc insuffisance de personnel de service, qu'on en juge :

- 1 cuisinier, 1 agent chef, 1 portier, 2 agents féminins d'entretien (pris sur le personnel du Lycée), pour nettoyer plus de 6.000 m² de locaux sans compter les surfaces vitrées, alors que 5 au moins seraient nécessaires, plus 2 hommes dont un ouvrier d'entretien.

Il y a insuffisance de personnel enseignant : absences de postes :

- en éducation physique, en dessin d'art, de documentaliste.

Des économies ont été réalisées dans l'exécution des travaux, au détriment bien sûr des conditions de vie des élèves :

- diminution de la moitié de la surface du hall ; des surfaces bitumées des voies d'accès et de la cour ; des surfaces des pelouses.

Trois semaines après la rentrée, il arrive encore du matériel et il en arrivera encore beaucoup.

Les ateliers sont vides : aucune machine, très peu d'outils, aucune matière d'œuvre.

Vides aussi les salles de Métrologie, de Traitements thermiques et d'automatismes.

Les élèves ont fait jusqu'ici du nettoyage mais cela ne peut plus durer. Les professeurs d'atelier ne veulent pas de la garder indéfiniment.

L'atelier de couture se trouve dans la même situation malgré l'attribution de quelques machines usagées en provenance d'un autre établissement, machines qui n'ont été ni révisées, ni installées.

La cuisine pédagogique est prête mais sa mise en service est liée à l'achat de produits alimentaires et d'entretien. Or, le C.E.T. ne disposera d'un budget propre qu'à partir de 1977.

Commencée voici plus d'un an la construction du C.E.T. est pratiquement achevée, et contrairement à ce qu'on aurait pu croire, la rentrée de septembre prochain s'y fera, avec (pour débiter) une capacité d'accueil de 280 à 300 élèves. Bien sûr, tout ne sera pas parfait, puisqu'il reste encore à faire les aménagements intérieurs, mais le pari sera tenu.

M. Durand, directeur, qui prendra ses fonctions à la rentrée, nous a expliqué quels seront les débuts de ce nouvel établissement cosnois, réclamé depuis des années.

NEUF SECTIONS

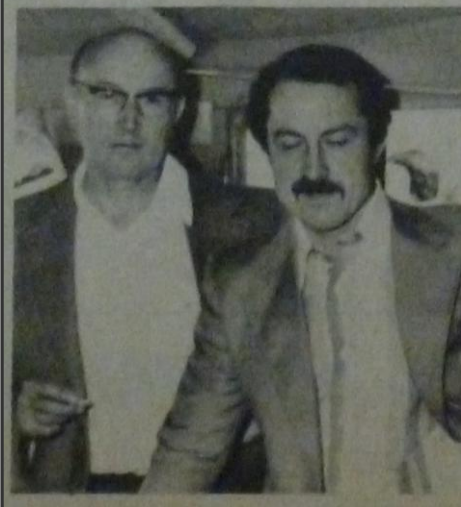
Le C.E.T. accueillera une section pratique transférée du Lycée CES (section commerciale CAP et BEP), et huit sections nouvelles y seront ouvertes :

- Une section d'électro-mécaniciens, où le CAP sera préparé en trois ans ;

- des sections de mécaniciens, ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, dont la première année sera en « tronc commun », la spécialisation n'intervenant qu'à partir de la seconde année en fonction des souhaits, des possibilités et des résultats des élèves. Le CAP sanctionnera les études en fin de 3^e année.

- Une filière identique est prévue pour les commis de restaurant et cuisiniers de restaurant.

- Par ailleurs, une section C.E.P. (certificat d'enseignement professionnel) sera préparée en un an pour la spécialisation habillement (fabrication industrielle) et donnera ultérieurement la qualification d'O.S. sur machine. Cette section est réservée aux jeunes filles qui veulent terminer leurs études avec une formation minimum, et qui atteignent 16 ans dans le courant de l'année scolaire.



A droite M Durand, directeur du CET (Régional de Cosne, 23 juillet 1976)

De haut en bas : l'atelier de cuisine, l'atelier de mécanique, la section commerciale et la section industrielle (Photos Régional de Cosne, mars-avril 1977)

A la rentrée scolaire de 1977, le CET prend le nom de lycée d'enseignement professionnel (LEP).

Pourtant programmée dès 1975, la seconde tranche de travaux ne débute que fin 1987 avec la construction de l'internat, sur un second ensemble de terrains acquis par la municipalité.



Construction de l'internat (Régional de Cosne, 3 mars 1988)

Inauguration le 18 janvier 1989 par M Lucotte, président du Conseil régional de Bourgogne et
M Huyghues des Etages, député-maire de Cosne (Régional de Cosne, 19 janvier 1989)

- (1) Installés à Cosne en 1959, les établissements Coupé-Hugot fabriquaient et installaient du matériel de levage et des ponts roulants.
- (2) Actuelle rue du colonel Rabier
- (3) Actuelle rue Honoré de Balzac
- (4) Je tiens à remercier tout particulièrement le Régional de Cosne qui a fait récemment don de ses archives photographiques à la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire.

Sources Archives de Cosne :

1 W 2066 à 2068 – Construction du CET, 1962-1970

1 W 2536 à 2543 - Construction du CET, 1965-1979

Régional de Cosne, 1976-1977 ; 1988-1989